

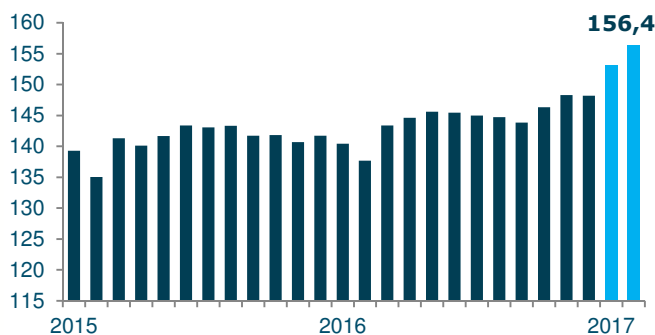
Bulletin mensuel

FÉVRIER 2017



- Le volume de travail dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20 s'élève à **156,4 millions d'heures** en février, en croissance de 2 % comparativement au mois précédent. L'activité montre une forte tendance à la hausse depuis deux mois, et ce dans tous les secteurs.
- Avec 9,5 millions d'heures comptabilisées en termes bruts, l'activité est en hausse marquée de 12 % comparativement à février 2016. Plus de 83 000 salariés ont travaillé sur les chantiers de la province ce mois-ci.

GRAPHIQUE 1. ENSEMBLE DES SECTEURS
Heures travaillées en millions

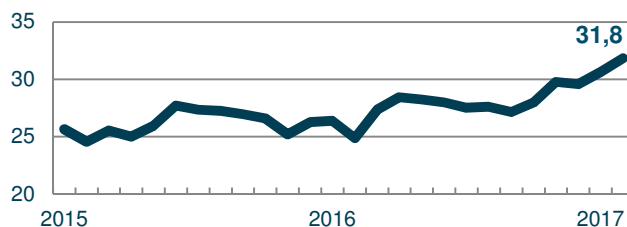


LES SECTEURS

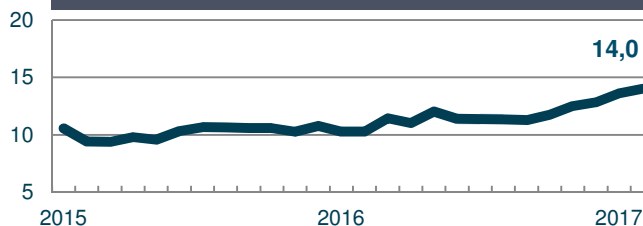
- Le secteur **génie civil et voirie** bondit de 4% et s'établit à 31,8 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Seul le sous-secteur des lignes électriques continue son repli, il perd 5% par rapport à janvier. Le sous-secteur des routes et des infrastructures grimpe de 4% et celui des centrales augmente de 14%.
- Le secteur **industriel** poursuit sa hausse et atteint 14,0 millions d'heures en termes annualisés (+3 %), un niveau qui n'avait pas été observé depuis 30 mois. Les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie-Bois-Francs sont toujours en forte croissance.
- Le secteur **institutionnel et commercial** atteint 81,5 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Cette remontée de 1 % repose en bonne partie sur l'activité des régions de Québec et du Grand Montréal.
- Le secteur **résidentiel** augmente de 3 % et enregistre 29,1 millions d'heures travaillées en termes annualisés. Cette hausse est principalement expliquée par la croissance dans la région du Grand Montréal.

Heures travaillées en millions Données désaisonnalisées et annualisées

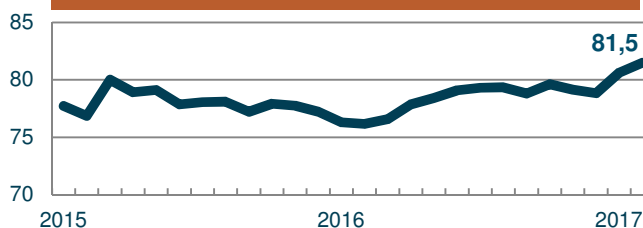
GRAPHIQUE 2. GÉNIE CIVIL ET VOIRIE



GRAPHIQUE 3. INDUSTRIEL



GRAPHIQUE 4. INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL



GRAPHIQUE 5. RÉSIDENTIEL

